Dernière période de consultation sur l'Ecoconception - Le secteur du divertissement, du spectacle vivant et du cinéma en Europe invite les États membres à intervenir pour défendre les besoins urgents spécifiques à l'éclairage professionnel de scène et de studio

Bruxelles, 25 octobre 2018

La Commission européenne a publié une version corrigée des textes de réglementation sur l'écoconception et l'étiquetage énergétique.

Les textes révisés, qui peuvent être consultés dans leur intégralité grâce aux liens indiqués à la fin de ce document, exemptent un grand nombre de lampes halogènes employées par l'industrie du spectacle et du cinéma, et prévoient également plusieurs exemptions supplémentaires qui tiennent compte des besoins spécifiques à ce secteur d'activités.

Bien que le processus ait été couronné de succès et productif jusqu'à présent, il reste encore quelques domaines importants à traiter, dans le but de continuer à offrir les meilleures expériences aux spectateurs de films et au public en général. Comme il n'existe pas actuellement d'équipements de substitution d'équipements techniques disponibles pour certains éclairages spéciaux utilisés sur scène et dans les studios de cinéma, les exigences suivantes restent très importantes :

- Exemption relative à l'alimentation électrique en mode veille et en mode veille réseau.
- Exemption pour les sources de lumière blanche pour des besoins spécifiques.
- Les sources lumineuses à couleurs variables et élargissement de la définition de la longueur d'onde du Vert.
- Culots de lampe utilisés dans des produits d'éclairage professionnel dédié au spectacle.

La European Entertainment Ecodesign Coalition – un groupement d'associations européennes travaillant dans le domaine du divertissement, du spectacle vivant et du cinéma/télévision, continue à soutenir l'ensemble des objectifs visés par les règlementations de l'écoconception, et travaille actuellement en utilisant les voies de recours appropriées pour demander ces changements. Ce groupement a présenté une déclaration commune à la Commission européenne, consultable à partir de ce lien.

Bien qu'il n'y ait aucune garantie de succès, le soutien et la contribution des États membres à travers l'Union Européenne seront des plus utiles dans ce processus.

Le comité de réglementation se réunira avec la Commission européenne du 17 au 20 décembre pour se prononcer sur le projet final. Le texte devrait être adopté au printemps et entrer en vigueur à partir de septembre 2021.

The European Entertainment Ecodesign Coalition

Informations complètes sur la réglementation sur l'écoconception et l'étiquetage énergétique :

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-476175 en

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-476111_en

Pour de plus amples informations, ou poser vos questions, merci de contacter :

Silke Lalvani
EU policy adviser
Pearle* - Live Peformance Europe
silke@pearle.eu

Membres actuels de la European Entertainment Ecodesign Coalition:

Pearle* – Live Performance Europe www.pearle.eu

IALD – International Association of Lighting Designers <u>www.iald.org</u>

PLASA – The Professional Lighting and Sound Association www.plasa.org

VPLT – The German Entertainment Technology Association <u>www.vplt.org</u>

ALD – The Association of Lighting Designers <u>www.ald.org.uk</u>

DTHG – German Theatre Technical Society <u>www.dthg.de</u>

OETHG - The Austrian Theatre Technology Association www.oethg.at

SLF – The Association of Swedish Lighting Designers www.svenska-ljus.se/english/

STEPP – The professional association of producers, designers and technicians of the arts and event sector in Belgium www.stepp.be